

# Le retour de l'Apartheid

## Le dernier référendum gagné par le Québec aurait donné:

1. La reconnaissance internationale de la nation québécoise à l'intérieur des territoires du Québec au moment de la victoire.
2. Aucun négociateur fédéral ne serait à la table de l'Approche Commune.
3. L'Approche Commune demeurerait comme prévue une entente administrative entre les Québécois et les autochtones sans transfert de propriété territoriale.

## La perte du référendum par des moyens frauduleux donne:

1. L'implication du Fédéral dans l'Approche Commune dans le but de transférer la propriété des territoires vers une minorité basée sur la race et non sur la démocratie. C'est la mise en tutelle de 7 millions de Québécois, fédéralistes et immigrants compris et le dépouillement de leurs acquis. C'est la déportation des francophones d'Amérique, env. 38 % de la population canadienne, bateaux en moins.
2. L'approbation par le gouvernement fédéral du résultat des fraudes et des commandites. Il y a refus du Canada de corriger le tort causé au Québec. M. Paul Martin considère la perte du référendum comme acquise. La Commission Gomery sur les commandites cache l'arnaque beaucoup plus imposante des magouilles référendaires comme la naturalisation de milliers d'immigrants pour biaiser le référendum, et les dépenses de transport payées par les postes, Air Canada, Via Rail, etc. Pour être poli, M. Martin accepte le complot des dépenses antidémocratiques de ses fonctionnaires et sociétés d'état pour un montant d'un milliard ou plus. On est loin de la Confédération respectueuse...
3. Le contrôle de l'information par le Fédéral: Les Québécois sont considérés comme des ennemis : «On était en guerre», Charles Guité, commission Gomery, doit se lire au présent. Les nominations honorifiques de journalistes sont en conflit d'intérêt direct avec l'intégrité de la fonction. Les lettres d'opinions défavorables à l'Approche Commune ne sont pas publiées.
4. Il est prévu dans l'entente de l'Approche Commune, l'interdiction à la majorité de reprendre démocratiquement les territoires qu'elle a développés. Les sept millions de Québécois de toutes origines seront sous-traités des décisions qui les concernent.
5. En remplaçant la couleur par la langue, on ne peut avoir une meilleure définition de **L'APARTHEID**. Quelques milliers d'individus ayant le contrôle sur le développement de 7 millions de leurs frères. Le résultat de ce racisme ne peut être que désastreux. J'invite tous les journalistes intègres du Québec à se réveiller.

## L'avenir du Québec inc:

Les entrepreneurs québécois sont les meilleurs alliés de l'État Providence, ils font vivre leurs employés, perçoivent pour l'état la plus grande partie des taxes servant à payer les services sociaux, les infrastructures et les fonctionnaires. Il est primordial que les citoyens prennent conscience de cela.

Nous allons assister à la mise en place d'un autre pallier de taxation sur les ressources naturelles (entre autres). Vos entrepreneurs en ont déjà plein les bras avec ceux du fédéral, du provincial, du municipal et du scolaire, en ajouter un autre, c'est suicidaire!

Les mentalités doivent changer, arrêtons de courir les subventions, récupérons nos impôts et faisons-nous confiance pour une fois.

## Rétablir la démocratie:

Les Québécois de toutes allégeances doivent établir un front commun et **imposer maintenant** à leurs élus de Québec la rédaction d'une loi dite: **Loi sur la démocratie et l'intégrité territoriale** ou l'équivalent. Cette loi obligerait un débat suivi d'un référendum pour approuver toute transaction ou modification des statuts des territoires québécois. Si les négociations de l'Approche Commune sont bonnes pour nous, qu'on nous les propose ouvertement dans le cadre d'un référendum. On est assez grands pour choisir nous-mêmes sous quel régime on veut vivre. Toute entente territoriale signée dans l'Approche Commune sans un appel au peuple le sera dans l'illégalité de la loi sur les référendums du Québec. Les signatures apposées sur cette entente ne seront pas reconnues par la société québécoise. Ce n'est pas être un radical que de demander à être consulté sur notre avenir, c'est plutôt le signe d'esprits libres et respectueux.

Imaginez, les Ukrainiens l'ont fait sous la **surveillance du Canada!!!**

## Conclusions:

La mauvaise foi du Canada ne fait aucun doute, le passé étant garant de l'avenir, il suffit de se rappeler le Labrador, le Lac Meech, le rapatriement unilatéral de la constitution, les humiliations sous Bourassa et la nuit des Longs Couteaux sous René Lévesque, les magouilles du référendum, la retenue de nos impôts, l'accumulation des surplus indécents, etc.

Il faut changer la dynamique, récupérons nos impôts et créons un état favorable à l'investissement!

Réglons la question nationale d'abord, on parlera d'Approche Commune, de forêt, de barrage et d'eau ensuite. **Le Canada n'est pas crédible!**

Les gestes que nous poserons ou ne poserons pas **maintenant** seront déterminants pour l'avenir de nos enfants, du Québec et de tous les francophones en Amérique et d'ailleurs.

**La fierté et la liberté ça ne s'achète pas... Arrêtons de se tirer dans le pied, il faut croire en soi !**

Le «Maître chez nous» de Jean Lesage et «l'Avenir, c'est maintenant» sont toujours d'actualité.

## Il faut relever la tête ou disparaître...

L'âme et la fierté d'une population sont des sentiments d'appartenance à un groupe et à un territoire. C'est celui d'un Québécois qui arrive à Dorval et celui d'être chez moi lorsque je vois le Mont-Valin au sortir du parc des Laurentides. On veut nous arracher le Québec pour nous imposer un Canada qui ne nous ressemble pas. C'est la destruction de ce sentiment qui est sur la table de l'Approche Commune.

## L'avenir du Saguenay:

### PICAUBA:

La modification rapide du climat rend probable le scénario d'un autre déluge à court terme. Nonobstant les intérêts écologiques dont je suis favorable, ceux de la population du Saguenay sont prioritaires. La construction du barrage sur la Picauba en y incluant une turbine pour son financement est une urgence criante. On règle en même temps plusieurs problèmes dont celui du Lac Kénogami.

Après la signature de l'Approche Commune, l'arrivée d'autres intervenants bloquera ce projet. Il ne faut pas diminuer notre pouvoir d'intervention sur les décisions qui nous touchent.

## La route du Parc:

Aux États-Unis, les utilisateurs des autoroutes en financent le coût et l'entretien au moyen de postes de payage. Il faut agir avant l'arrivée d'autres intervenants. Les grenouilles et les originaux risquent fort de passer avant le développement des régions et des emplois.

## L'Hydro:

L'Hydro-Québec a pu croître parce que le Québec contrôlait son territoire. Sans ce contrôle, le développement d'autres projets et les emplois qui s'y rattachent seront réalisés par d'autres... Ainsi l'Hydro-Ontario, au printemps dernier, à obtenu, dans le cadre de négociations, le droit d'aller chercher directement les ressources du Labrador en passant sur le territoire «québécois». Je n'ai pas tous les détails. Imaginez l'inverse pour voir... Informez-vous!!!

## L'EAU:

Avec l'Approche Commune, nous renonçons à la propriété de nos territoires et, par conséquent, à gérer ce qui est notre principale ressource, **L'EAU**, le pétrole de demain...

Après la signature de l'Approche Commune, le pouvoir des Québécois d'agir sur cette ressource deviendra très limité. Il faut un contrôle direct sur le territoire pour pouvoir agir d'autorité sur les ressources.

## Notes:

1. Différents textes et lettres sont consignés sur le site <http://saglac.iquebec.com>.
2. Vos commentaires sont les bienvenus à [saglac@gmail.com](mailto:saglac@gmail.com).
3. Les nominations honorifiques comme celles de Mme Michaëlle Jean, Gouverneur Général, de M. Michel Barrette, de M. Guy Lafleur à un poste de militaire honoraire et de bien d'autres encore ont le seul but de faire baisser la cote d'appui à la souveraineté.
4. Le printemps dernier, Terre-Neuve a reçu d'Ottawa un droit de redevance sur le pétrole de 5 milliards de dollars. C'est l'équivalent de recevoir au Québec un cadeau d'Ottawa de 70 milliards.
5. On nous a fait payer 30% du pont de la Confédération pour rejoindre une Ile de moins de 150,000 habitants. Ce pont a coûté plus cher que l'autoroute du parc projeté.
6. Le 30 avril, Mme Michaëlle Jean a reçu de moi un courriel l'avisant de la création en devenir d'un état d'apartheid au Québec, moins de six mois plus tard, elle est nommée Gouverneur Général.

## Suggestions de lectures:

- A. Le livre noir du Canada anglais de Normand Lester.
- B. Visitez l'internet, appelez sur Google entre guillemets «approche commune», vous y trouverez des dizaines de sites.
  - a. Certains sont favorables à l'entente et au découpage des territoires. On y retrouve des textes prévus dans l'entente.
  - b. D'autres sont défavorables et laissent bien voir pourquoi.

Le présent texte a pour seul but de susciter la réflexion et peut être diffusé.

Jean-Pierre Plourde, Bsa.  
Directeur, Tecno-Kébec  
[saglac@gmail.com](mailto:saglac@gmail.com)